L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 24 juin à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 18 juin, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Marcel COTTIN, Farida REBOUH, Guylaine YHARRASSARRY, Christian TALLIO, Frédérique SIMON, Eric COUVEZ, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Sarah TENDRON, Baghdadi ZAMOUM, Virginie GRENIER, Nelly LEJEUSNE, Liliane NGENDAHAYO, Evelyne ROHO, Alain CHAUVET, Jean-Benjamin ZANG, Joao DE OLIVEIRA, Jocelyn BUREAU, Léa MARIÉ, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Simon BRUNEAU, Éric BAINVEL, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Catherine MANZANARÈS, Sébastien ALIX

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION: Dominique TALLÉDEC pouvoir à Driss SAÏD, Jean-Pierre FROMONTEIL pouvoir à Jérôme SULIM, Françoise DELABY pouvoir à Marcel COTTIN, Mohamed HARIZ pouvoir à Guylaine YHARRASSARRY, Newroz CALHAN pouvoir à Eric COUVEZ, Laurent FOUILLOUX pouvoir à Frédérique SIMON

ABSENTS: Matthieu ANNEREAU, Alexandra JACQUET, Bernard FLOC'H

QUORUM: 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Sébastien ALIX

DÉLIBÉRATION: 2024-108

OBJET : RELATIONS INTERNATIONALES - SUBVENTION POUR ÉCHANGES COLLÈGE LE

HERAULT

DÉLIBÉRATION: 2024-108

SERVICE: DIRECTION DES JEUNESSES DES SPORTS ET DE L'ACTION

SOCIOCULTURELLE

OBJET : RELATIONS INTERNATIONALES - SUBVENTION POUR ÉCHANGES COLLÈGE LE HERAULT

RAPPORTEUR: Baghdadi ZAMOUM

Par délibération n°2015-069 du 26 juin 2015, la Ville s'est engagée à apporter son soutien financier aux groupes organisant des déplacements à l'étranger, sous forme d'une bourse de voyage accordée à chaque participant herblinois.

L'aide est basée sur un forfait de 15 € par herblinois avec un montant maximum de 250 € par structure par an.

Cette subvention pour déplacement à l'étranger est accordée selon des critères précis, notamment les suivants :

- la demande doit émaner d'un établissement scolaire, d'un club sportif ou d'une association herblinoise,
- le voyage doit se faire dans le cadre d'un échange avec un groupe local ou doit avoir un intérêt pédagogique clairement explicité (programme et bilan joints à la demande).

Le collège du Hérault a fait une demande dans le respect de ces critères : 24 élèves de troisième ont été accueillis par la Thomas Hardy School de Dorchester (Dorset- Angleterre) du 14 au 20 mars 2024 pour parfaire leurs compétences linguistiques, leurs connaissances historiques et interculturelles et vivre une expérience culturelle et humaine enrichissante. L'échange s'est poursuivi par l'accueil des correspondants anglais au collège Le Hérault et dans les familles herblinoises du 23 au 29 mai derniers.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver le versement d'une subvention de 250 €.

Les crédits sont inscrits au budget de la Ville, imputation 65748-041-42021 exercice 2024.

Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Saint-Herblain le : 24/06/2024

Le secrétaire de séance Le Maire

Sébastien ALIX Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : 27/06/2024

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : 27/06/2024